

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 1542

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

à l'amendement n° 1141 (rect.) de M. Albarello

à l'ARTICLE 27

Supprimer les alinéas 6 et 7 de cet amendement.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination avec l'amendement n° 767.